Compte-rendu Conseil de Quartier Centre (CQ6)

Salle Caillat – jeudi 17 mars 2022

* PRESENCE

|  |  |
| --- | --- |
| Admin référent présent | Élu·e·s référent·e·s |
| Jade BarbierAlexandre Canel | Pascale MékerLaurent KandelElisabeth Fauvel |

* ORDRE DU JOUR

|  |
| --- |
| Sujets discutés |
| Présentation de la nouvelle mouture des conseils de quartiers (Jade Barbier) |
| Point sur la thématique des commerces dans le centre (piloté par Laurent Kandel) |
| Point culturel (présentation rapide par Elisabeth Fauvel) |

* ANIMATION

La réunion a été co-animée par Alexandre Canel, directeur du service Citoyenneté, et Jade Barbier, chargée de mission conception et réalisation d’initiatives citoyennes et référente de ce conseil de quartier.

* POINTS ABORDÉS
1. **Présentation de la nouvelle version des Conseils de Quartier**
* **La mise en place d’un renforcement de la présence municipale dans les quartiers va permettre de laisser la place aux projets collectifs dans les conseils de quartiers.**
* Différents outils et instances ont été mis en place pour pallier aux problématiques individuelles : **Iris, permanences d’élu.e.s…** Les Conseils de quartier doivent traiter des sujets collectifs et plus globaux : vie de quartier, relation bailleur…
* **Les Conseils de quartiers ont besoin de traiter de sujets plus fédérateurs et avec un impact plus visible.**
	+ Les sujets de quotidienneté doivent laisser place à des thèmes plus fédérateurs comme les projets de la ville. La place des habitant.e.s doit être également renforcée en s’appuyant davantage sur les compétences et les appétences des membres. Des **référents thématiques** pourront alors être désignés, dont le rôle serait de proposer un sujet qu’il maîtrise.
* **La volonté d’avoir des Conseils de Quartier dotés d’outils de participation plus inclusifs.**
	+ Volonté d’avoir des formats plus inclusifs et ouverts en changeant la disposition des salles (en cercle)et des **formats permettant l’expression des habitants** (world café…) ou en **extérieur** (déambulation, pied d’immeuble…). Utilisation de la **plateforme numérique** comme espace ressource.
* **Une instance pour mettre en place des projets collectifs grâce aux financements de l’Appel à Projet Citoyen.**
	+ Ces instances sont amenées à faire émerger des dynamiques citoyennes aboutissant à des projets fédérateurs : fête de quartier, fête des voisins, organisation de conférence… La relance de **l’Appel à projet citoyen** pourra alimenter cette logique de projets en délivrant des financements de fonctionnement.
* **Les conseils de quartiers doivent être une instance pivot de la participation citoyenne**
	+ Les Conseils de Quartier doivent se connecter aux différents dispositifs existants en accueillant par exemple des membres d’autres instances de participation pour présenter les projets en cours.
* **Une gouvernance qui veut favoriser l’autonomie des habitant.e.s**
	+ Cette nouvelle mouture des Conseils de quartier a été pensée pour que les habitants s’emparent de cette démarche afin de devenir le plus autonome possible. **Le Comité de Suivi et d’Animation (CSA)** permet aux habitants interessé.e.s de prendre part à l’ordre du jour et à l’organisation de ces derniers.
1. **Communication autour des conseils de quartier**

Les participant.es ont pu échanger sur les formats les plus pertinents de communication et d’information autour de la tenue de ces réunions. Plusieurs points ont ainsi été soulevés :

* Les participant.es remarquent que boitage n’est pas systématiquement le moyen le plus efficace de capter les publics ; il apparaît que certains immeubles (**rue Froide, et rue Alphonse Pluchet notamment)** auxquels l’accès est restreint ne sont pas atteints par de tels outils.

**Aussi la solution** pourrait être d’identifier des personnes référentes dans ces zones, qui s’assureront de la bonne diffusion des flyers.

* D’un point de vue environnemental, les participant.es s’accordent sur le fait que la production de flyers en masse en vue d’un boîtage n’est pas la solution la plus optimale.
* Les participant.es notent cependant que l’affichage dans les commerces est efficace ;
* Tout comme les moyens de communication numérique (mail/agenda municipal sur le site de la ville…).
1. **Redynamisation des commerces du centre-ville**

Les participant.es ont interrogé Laurent Kandel sur les fermetures des commerces en centre-ville ; les élu.es réaffirment l’ambition de la ville de créer un centre-ville dynamique et attractif, de façon à ce que les commerces ne soient pas happés par le métro. Aussi M. Kandel fait-il état des avancées autour de la redynamisation des rez-de-chaussées commerciaux du centre-ville.

*Premier objectif énoncé : avoir la maîtrise des commerces*

* + La ville cherche à racheter les murs, afin d’y placer des commerces attractifs. M. Kandel confirme l’achat des locaux des deux Crédits Lyonnais du centre, et évoque les différentes pistes d’installation pour ces locaux, à savoir une librairie, un poissonnier.
	+ Il est envisagé de racheter le café se trouvant rue de la Mairie (4 place du 13 octobre), avec le contentieux dont il est l’objet.
	+ A la demande des participant.es, M. Kandel précise que le rachat du local voisin à celui du café (appartenant à un propriétaire privé) n’est pas possible pour le moment, ce dernier ne souhaitant pas vendre ni installer de commerce.
	+ Un.e habitant.e interroge les élu.es sur le devenir de l’ancien commerce d’esthétique ; il appartient à la Semaba ; une potentielle occupation éphémère est considérée à cet emplacement.
	+ Les participant.es soulignent aux élu.es les problèmes de nuisance entourant le bar le Brazza.
	+ M. Kandel indique aux participant.es qu’un outil (SEM commerces : Vallée Sud Développement) permettant de racheter les fonds de commerces est en cours de développement avec le territoire, Vallée Sud Grand Paris.
	+ Un.e habitant.e questionne les élu.es autour de l’usage du local de l’ancienne auto-école, qui a priori n’a pas de licence, le loyer du local continuant à être versé malgré son inutilisation. M. Kandel indique que la ville cherche à récupérer le local.
	+ Les élu.es précisent également que Vallée Sud Emploi (ex mission locale) s’installera dans l’ancienne trésorerie.

*Deuxième objectif énoncé : suivre la montée en puissance du marché village*

* + M. Kandel précise que le marché prend de l’ampleur, et fait venir du monde. Les pistes de développements sont les suivantes :
		- Mise en place d’un marché nocturne
		- Mise en place d’un foodtruck de cuisine kazakhe
		- Mise en place d’un foodtruck de fromager
		- Venue d’un autre poissonnier, faisant marcher la concurrence et baisser les prix.
	+ Un.e habitant.e interpelle sur le problème de fuite du mur végétal, ce qui est gênant pour le commerce voisin. Les participant.es questionnent sur la possibilité d’installer une brasserie de fond de place.
1. **Requête autour du suivi des études et des demandes des habitants**

Un.e habitant.e demande à régulariser le suivi des demandes des habitant.es et de leurs projets au cours de ces réunions, précisant qu’aucun retour n’a encore été fait sur l’étude de patrimoine concernant l’immeuble au 2 rue de Fontenay.

* + Pascale Méker précise que l’étude n’est pas encore mûre, et sera présentée à l’automne.
1. **Actualité culturelle**

Elizabeth Fauvel fait un point rapide autour de l’actualité culturelle de la ville. Sont au programme prochainement :

* L’art dans la ville, dont l’inauguration a lieu le vendredi 24 mars au centre de dépannage ;
* Le concert de solidarité avec le peuple ukrainien le lundi 28 mars.
* PERSPECTIVES
* Relance du CSA
* PROCHAINES DATES

**Les dates et horaires du prochain Conseil de Quartier (dernier trimestre 2022) sont encore à confirmer.**